

Section du Cher

«L'avenir il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (A. de SAINT EXUPERY)

CAPL n°2 du 7 novembre 2014

La CAPL n°2 qui s'est tenue ce jour traitait de la liste d'aptitude de C en B 2015.

Pour 2015, les « potentialités » pour le Cher sont de 3. La direction nous propose de classer 4 candidats en « excellent » :

- Trois dossiers classés « excellent » présentés par la direction
- Un autre à discuter avec les organisations Syndicales.
- Tous les autres candidats classés « à revoir »

En liminaire **FO** a dénoncé la baisse déplorable des volumes de promotion proposés par la DG (Direction Générale).

C'est une de baisse de 50% par rapport à 2014. Si l'on compare avec les volumes avant la fusion, c'est une réduction de 75 % des promotions de C en B. A cela il faut rajouter une nouvelle vague de suppressions d'emplois à la DGFIP en 2015 (-2000).Voilà une façon étonnante de récompenser les efforts des agents alors qu'il y avait 27 candidatures.

Bien loin du gagnant-gagnant !

La Direction nous précise que si elle ne présente pas de candidats en « très bon » c'est pour que la discussion soit ouverte lors de cette CAPL.

Elle demande aux OS de s'exprimer sur le sujet.

FO DGFIP rappelle sa position et ses arguments, réaffirmés au niveau national, qui expliquent pourquoi nous sommes favorable à la liste d'aptitude.

Après débat le Président nous propose de classer 4 candidats en « excellent » et 1 candidat en « très bon ».

VOTES	POUR	CONTRE	ABSENTION
FO DGFIP 18			X
CGT	X		
SOLIDAIRES	X		
SNAFIP	X		
Direction	X		

FO s'est abstenu sur le vote pour dénoncer le **très faible** volume des promotions et cette politique de rigueur de la part de la DG.

CAPL n°1 du 7 novembre 2014

Cette CAPL proposait les candidats à la liste d'aptitude de B en A 2015.
Deux agents ont été classés « excellent »



Une fois de plus on ne peut que déplorer le faible volume des promotions !

Pensez à visiter notre site départemental <http://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>

et National <http://www.fo-dgfip.fr/>

LE 4 DÉCEMBRE **VOTRE VOIX**
FO DGFIP PEUT TOUT **CHANGER**
la force syndicale

Bulletin à retourner à la section FO DGFIP du Cher place ste Catherine 18000 BOURGES

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

Vos représentants **FO** en CAPL n°2, Franck JANSONNIE et Isabelle GAUGUET